


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

 USSON-EN-FOREZ <small>PILLES SPORT NATURE</small>	<p align="center">Extrait du registre des délibérations De la commune D'USSON-EN-FOREZ</p>	<p align="center">Délibération n° D20242006-01 Du 20 juin 2024 DM1 – M57</p>
---	---	---

Nombre de membres		Date de la convocation	17.06.2024
Afférents au conseil municipal	15	Date d'affichage	17.06.2024
En exercice	15		
Qui ont pris part à la délibération	14	Pouvoir	3

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt du mois de juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Hervé BÉAL - maire

Étaient présents : BEAL H – FOLLEAT J – GALLON M – RIVAL N - DELORME D – MAILLET-BERT P – CHATAING P – BONNEVAUX V – PITAVY A – DAURELLE T - JOUMARD-DESSALCES S - SIBAUD-BUSSAC L — PAULET N – MAURICE M – BOUREILLE C (11)

Absents : GALLON M - CHATAING P - BONNEVAUX V – JOUMARD-DESSALCES (4)

Secrétaire : Josette FOLLÉAT

BUDGET M 57 - DM 1



Monsieur le Maire propose à l'assemblée les virements de crédits suivants et lui demande de bien vouloir statuer :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1641 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €
D-2131-202407 : acquisitions immobilières	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €
Total Général		30 000,00 €		30 000,00 €

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents :

- **Accepte** les virements de crédits dans les termes présentés.
- **Autorise** le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Fait à Usson en Forez, le 21 juin 2024.

Hervé BÉAL, Maire 	Josette FOLLÉAT, secrétaire de séance 
--	--

